



Orléans le 26 novembre 2021

La pandémie va-t-elle à nouveau s'inviter à l'approche des guirlandes ?

Volet Sanitaire :

Nous constatons que la 5^{ème} vague commence à avoir quelques manifestations dans nos services et sur nos collègues.

Il est rappelé que lorsqu'un enfant est positif au covid, le parent chargé de rester à la maison est placé en ASA ou en Télétravail. Si le travail le permet, le télétravail est privilégié mais chaque cas doit faire l'objet d'une étude personnalisée.

Mr Dalles nous a bien précisé qu'en cas de difficulté il ne fallait pas hésiter à faire remonter l'information. Nous restons donc à votre disposition le cas échéant.

La situation actuelle est : un cas de covid attrapé dans un contexte familial et deux situations de personnes positives au covid placées en télétravail depuis le 23 Novembre.

Un rappel à la vigilance et aux gestes barrières est toujours d'actualité.

Situation des services :

➤ Trésorerie hospitalière départementale (THD) :

Le chef de poste est actuellement absent, Mr Dalles nous a informé que ce dernier envisagerait d'avancer la date de départ à la retraite initialement prévue pour début 2023.

La transmission des conclusions de l'audit sur les hébergés est attendue pour le 25 Novembre. Nous devrions en avoir un résumé lors de la prochaine audio du 1^{er} décembre.

Il ne faut pas perdre espoir, tout arrive, il suffit d'être patient.

Le service déjà sous tension reste inquiet sur l'arrivée des nouveaux collègues qu'ils espèrent être formés et rapidement opérationnels.

Mr Dalles nous informe que le dispositif d'accompagnement est clairement engagé et que ce dernier n'a pas pu être mis en place avant faute de candidats.

Au diable l'anticipation des besoins des services fusionnés.

Il est à priori préconisé par l'audit qu'une partie du temps de travail de l'agent de Gien, ne pouvant se déplacer sur Orléans, sera dédiée à la formation des nouveaux agents affectés sur les hébergés.

Rénovation énergétique et travaux futurs cité Coligny :

Les plans du « Macro-zoning » et du « micro-zoning » pour le bâtiment P ont été communiqués à la Direction. Seuls ceux du « macro zoning » ont été communiqués aux OS.

Sur l'organisation des bureaux, on resterait sur des tailles de bureaux identiques à celles du bâtiment P.

Les demandes de regroupement des services par thèmes devraient être respectées et la présence d'espaces de stockage, de reprographie et de salle de réunion également.

La localisation au P3 des locaux syndicaux de l'Insee, au sein de nos services, devrait être rectifiée puisqu'ils devraient normalement se trouver avec les autres services de l'Insee. Affaire à suivre...

Beaucoup de questions restent en attente. On ignore encore les possibilités de pouvoir disposer de parking en dehors de la cité le temps des travaux malgré l'urgence à régler ce problème potentiel !

Concernant le Bâtiment F, dont la Direction attend toujours le « micro-zoning », Mr Dalles nous a confirmé l'adaptation des locaux (nombre de toilettes) au nombre de personnes dans le site. Il serait temps que l'hygiène globale soit renforcée sur ce point.

Le Directeur nous a également confirmé l'adaptation des prestataires chargés de l'entretien des locaux pendant les travaux, la rénovation des locaux devrait permettre, selon la direction, un entretien plus facile et plus visible des locaux. A vérifier.....

Questions diverses :

Concernant le nouveau réseau de proximité NRP :

Le Directeur a été saisi des questionnements de certains agents :

- la distance à prendre en compte entre les sites pour l'attribution de la prime de restructuration
- les effectifs des futures structures fusionnées
- une interrogation sur le CET des personnels changeant de module horaires.

N'ayant pas de réponses immédiates à nous donner il nous a promis de se pencher sur ces questions et nous apportera des réponses lors de la prochaine audio.